

PROCES-VERBAL DE LA 130^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU VENDREDI 24 JANVIER 2014
AU BUFFET DE LA GARE DE COURTELARY

Présidence Bernard Bühler

1. Salutations et ouverture de l'assemblée

A 20 h. 07, le Président ouvre cette 130^{ème} assemblée générale annuelle en saluant les personnes présentes. Il adresse les salutations particulières à M. Otto Borruat, maire de la commune municipale de Courtelary et correspondant du Journal du Jura. La commune municipale de Cormoret s'est excusée. Son exécutif avait d'autres obligations pour le soir en question.

Le procès-verbal de cette assemblée est tenu par le secrétaire Robert Cudré-Mauroux

Sont excusés: Mmes Vreni Mathez, Mégane Rindlisbacher, Gogniat Aurélie
MM. Alain Monney, Otto Zürcher, Laurent Jacot, Lucas Girod, Erhard Huber,
Michel Cudré-Mauroux, Nathan Bavaud

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président demande à l'assemblée d'observer un instant de silence en la mémoire des personnes disparues et des proches des membres de la section.

Aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour.
Il se présente comme suit.

1. Salutations et ouverture de l'assemblée
2. Liste des présences
3. Nomination des scrutateurs
4. Procès-verbal de la dernière assemblée du 5 février 2013
5. Rapports: a) du président
b) du responsable des munitions
c) du chef de tir
d) du chef des JT
6. Rapport des comptes 2013
7. Rapport des vérificateurs des comptes
8. Cotisations 2014 (avenants)
9. Budget 2014
10. Démissions – admissions
11. Election d'un nouveau président
12. Election d'un vérificateur-suppléant des comptes
13. Honorariat
14. Propositions des membres (à faire parvenir jusqu'au 14 janvier 2014, au vice-président)
15. Activités des tirs et manifestations pour l'an 2014
16. Distribution des challenges
17. Divers et imprévus

2. Liste des présences

Une liste des présences est mise en circulation. Celle-ci fait ressortir la présence de 22 personnes. Nombre identique par rapport à l'année 2013.

3. Nomination des scrutateurs

Un scrutateur, Alexandre Curcio est nommé. (Il fonctionnait déjà l'année dernière)

4. Procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 5 février 2013

La parole est donnée au secrétaire Robert Cudré-Mauroux. Le procès-verbal de cette dernière assemblée sous format réduit à A 5 a été adressé à tous les membres militaires et sportifs de la section. Il a retracé fidèlement les divers points. Une petite correction est communiquée. En

dernière page, M. Nicolas Binggeli est le représentant de la commune de Cormoret et non de Courtelary. Ensuite, il a été approuvé sans autre commentaire et avec un applaudissement.

5. Rapports

5 a Rapport du Président

Bernard Bühler dans son dernier rapport présidentiel souligne que malheureusement durant l'année dernière et par manque de motivation, il n'a pas fréquenté les stalles du stand de tir. Il n'a pas participé aux divers concours et sorties cantonales. Néanmoins, il garde les bons souvenirs vécus durant 27 ans. Il a fait mentions des inoubliables moments vécus. Il sait que la société est en de bonnes mains et que l'avenir est assuré. La mort du fass 57 d'ordonnance en a été le déclencheur. De plus, il n'a plus le feu!

Ce rapport de circonstance est applaudi par l'assemblée et par conséquent, il est ainsi accepté.

5 b Rapport des munitions

Le responsable des munitions Claude Cudré-Mauroux donne lecture du rapport des munitions 2013 en donnant diverses précisions, concernant les concours et exercices. Il souligne que 22'054 cartouches ont été tirées, y compris pour le Tir de la Maîtrise jurassienne en campagne et le Tir amical des vétérans du Jura bernois. Le stock actuel est de 13'071 cartouches.

Ce rapport ne donne lieu à aucun commentaire et comme de coutume le cartouchier est remercié et félicité pour son grand travail. Claude remercie encore René Gerber pour sa disponibilité.

5 c Rapport du Chef de tir

Le rapport du chef de tir Michel Cudré-Mauroux, absent pour raison professionnelle est lu par le secrétaire.

Il précise que la saison a été bonne et que d'excellents résultats ont été obtenus. Malheureusement, malgré les résultats obtenus, Courtelary a chuté en 3^{ème} catégorie. Les heures de tir au stand de Courtelary pour l'année 2014, sont fixées de 1700 à 2000. Il regrette que les membres ne s'annoncent pas pour les tirs cantonaux. Il rappelle que la sortie de Tir à Paris-Versailles aura lieu du 4 au 6 avril 2014. Il souhaite que deux groupes de Courtelary soient qualifiés pour les concours de groupes FST et inter-jurassien. Il remercie et félicite Claude Cudré-Mauroux, qui comme les années antérieures a confectionné le palmarès des résultats des tireurs de la section, pour l'année 2013. Chacun est invité à le consulter.

Le rapport de Michel est accepté à l'unanimité et par acclamation.

5 d Rapport du Chef des jeunes tireurs

Le chef des jeunes tireurs Claude Cudré-Mauroux présente son rapport comme suit:

Mesdames et Messieurs.

En 2013, nous avons formé 5 jeunes tireurs et 5 jeunesses. En cours d'année, 3 jeunesses en plus sont venues s'initier à la pratique du tir. Il est réjouissant de dire que l'année s'est terminée sans accident. Ces jeunes respectent les directives de sécurité. Les résultats sont très bons et les jeunes ne cessent de progresser.

A noter:

- 8 médailles au TFC sur 10 tireurs
- 8 médailles à la Cible Campagne sur 10 tireurs
- 9 médailles au PO sur 10 tireurs

Nous avons bien tiré la Coupe BGMJ (coupe cantonale de groupes) et avons eu le privilège de participer à la finale où nous avons terminé au 14^{ème} rang en cat. Jeunesse. Bravo à Kilian, Romain et Colin. Pour cette année, nous espérons encore progresser.

Félicitations à Romain Carrel qui a terminé au 3^{ème} rang de la demi-finale AJBST et également au 3^{ème} rang de la finale AJBST.

Trois jeunes tireurs se sont qualifiés pour la finale cantonale des JT à Malleray (Aurélie, Megane et Alexandre) Encore merci à Henri qui m'a remplacé à cette occasion.

Cinq jeunes se sont qualifiés pour la finale romande à Bernex/GE. (Aurélie, Megane, Alexandre, Romain et Colin Cudré-Mauroux. Le même nombre que les JT de Plagne. Ce qui fait que Courtelary est l'une des meilleures sections du Jura bernois en cat. Jeunes tireurs.

Bravo à Aurélie Gogniat qui a terminé 3^{ème} à la cible Junior au Tir cantonal vaudois, soit 75 pts sur 80. Aurélie, comment va ta tente de camping?

Bravo à Colin Cudré-Mauroux qui s'est distingué dans les tirs internes. Il a gagné la médaille d'or de notre section au Tir du Canada. Il a terminé 7^{ème} au Challenge Armes-Réunies et 5^{ème} au Super-champion. Il a battu les ténors, tels que Robert, Maria et Otto.

En ce qui concerne le Challenge Jeunes Tireurs, c'est Colin Cudré-Mauroux qui l'emporte avec le très beau total de 461 pts, 2^{ème} rang Alexandre Curcio avec 441 pts. 3^{ème} rang Aurélie Gogniat 424 pts. 4^{ème} rang Megane Rindlisbacher 419 pts, 5^{ème} rang Colin Iseli 413 pts. A noter qu'il y a une belle progression au vu que les 4 premiers de cette année ont fait plus de points que le vainqueur du Challenge 2013.

Mon souhait pour l'année 2014, serait qu'un de mes JT réussisse à gagner un challenge de notre société !!!

Pour cette année 2014, je vais envoyer les invitations pour le cours JT. La plupart des JT devraient continuer.

Megane Rindlisbacher nous quitte et va pratiquer le tir à Corgémont.

Bravo à notre relève.

Le rapport de Claude est accepté et à l'unanimité et en plus par un vibrant applaudissement.

6. Rapport des comptes

Notre trésorier Claude Cudré-Mauroux donne lecture des comptes de l'exercice 2013 qui bouclent avec un petit bénéfice de Fr.1'321,95. Il souligne les divers points qui ont engendrés ce bénéfice, notamment pour le loto 2013 et la cantine.

7. Rapports des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été contrôlés et vérifiés. Les vérificateurs Roland Leuenberger et Bartelémy Droz. Ils recommandent à l'assemblée de les approuver. C'est par un applaudissement que ces comptes sont acceptés à l'unanimité. Des remerciements sincères sont adressés à Claude pour son excellente gestion.

8. Cotisations 2014

Comme l'année dernière, la cotisation reste inchangée à Fr. 20.00 pour les tireurs au bénéfice de la licence et aussi pour les tireurs militaires. L'avenant conformément à l'art. 8 est accepté, tel qu'il figure dans les statuts du 5 avril 2001.

9. Budget 2014

Ce budget 2014 avec plusieurs postes aux recettes et diverses dépenses présume un léger déficit de Fr. 1'890.00. Il est prévu l'achat d'un grand réfrigérateur qui sera placé à l'extérieur du stand. Aussi, il est prévu l'achat d'une nouvelle tondeuse à gazon ainsi qu'un chauffe-eau électrique pour la cuisine. Il est communiqué que le comité s'est réuni et a fixé les montants qui seront versés à chaque participant aux tirs cantonaux.

Sans autre commentaire, un budget, reste un budget.

10. Démissions – admissions

Démission;

Le vice-président Robert Cudré-Mauroux donne lecture de la lettre recommandée, du 13.12.2013, adressée au comité de la société de tir Armes-Réunies. La teneur en est la suivante:

Démission de la Présidence de la société de tir de Courtelary:

Monsieur le Vice-Président,

Madame et Messieurs les Membres du Comité.

Par ces quelques lignes, je vous confirme ma démission annoncée lors du comité du 16 septembre 2013. Effectivement, après mûres réflexions, n'ayant plus le feu sacré, je quitte toutes fonctions au sein du comité à l'issue de l'assemblée générale du mois de janvier 2014.

En vous priant d'agréer, Monsieur le Vice-Président, Madame et Messieurs les Membres du Comité, mes salutations sportives

Signée: Bernard Bühler

Cette démission est acceptée à main levée.

Admissions:

M. Pierre Nicolas Roger Yves, né le 16 juillet 1980, citoyen français, dom. 2608 Courtelary, Les Trois-Bornes 21, est au bénéfice de l'autorisation (Admission d'un étranger) délivrée par le DMC à Berne (Service des affaires militaires) du 17 décembre 2013. Cette autorisation a été adressée à la Société de tir au pistolet "La Vignerole" Sonceboz La Heutte. Pour notre société de tir à 300 m, cette autorisation est aussi valable. La validité de cette autorisation échoit au 20 septembre 2018.

Pierre Nicolas est accepté comme membre tireur par l'assemblée de notre section avec les applaudissements de circonstance.

Par ailleurs, par ce PV, il est communiqué que Mmes Corinne Wullemin et Joëlle Montananro-Spring qui toutes les deux sont titulaires de la licence de la FST, depuis les tirs cantonaux du Jura et de Vaud, sont devenues automatiquement membres de la société Armes-Réunies de Courtelary. Les noms de ces dernières n'ont pas été communiqués à cette assemblée. Néanmoins, elles ont participé aux présentes délibérations.

11. Election d'un nouveau président

Suite à la démission de Bernard Bühler, le comité avec beaucoup de chance a trouvé une perle rare. Aussi, avec mûres réflexions et après avoir présenté ses points de vue pour l'avenir de la société, le tireur au fass 57, Stéphane Bechtel a accepté la conduite de la section. Nous souhaitons longue vie à Stéphane et l'avenir est devant lui. C'est par un tonnerre d'applaudissements que Stéphane monte au perchoir de la société.

12. Nomination d'un vérificateur-suppléant des comptes pour l'année 2014

Pour la période comptable de l'année 2014, Pierre Nicolas, est nommé vérificateur-suppléant.

(Rappel; Les vérificateurs des comptes pour 2014, sont Bartelémy Droz et Patrick Gyger)

13. Honorariat

Pour ce point particulier de l'ordre du jour, il échoit la lourde tâche au vice-président de prendre la parole. Ainsi, il donne lecture de ce qui suit:

" Mesdames et Messieurs, chers amis.

Bernard Bühler a décidé de se démettre de sa fonction de président de la société de tir Armes-Réunies de Courtelary. Je vous ai donné connaissance de la missive qu'il nous a adressée. Je vous informe qu'il reste néanmoins membre de la section, sans licence.

Je vous prie de m'excuser si je commets un ou plusieurs impaires pour énumérer les actes et événements que Bernard a vécu et obtenu durant plus de 27 ans d'activité au sein de notre société.

Bernard a effectué le cours de jeunes tireurs en 1987, l'année du 2^{ème} tir du Jura bernois. Cette année-là, il a œuvré comme secrétaire de cible. Il n'était pas à la ciblerie. La même année, à la journée des jeunes tireurs à Courtelary, il réalisait déjà 48 pts sur 60. Ensuite, il était qualifié pour la finale suisse des JT à Zurich. Il obtenait 2 fois 52 pts sur 60. Il était en compagnie de Beat Rohrbach, de Nicole et de Claude Cudré-Mauroux. Le groupe s'est classé au 115^{ème} rang sur 126. Dans la cantine du stand, il y a encore la photo de l'équipe et elle est placée dans un cadre. C'était son premier cours JT sous la conduite d'Henri Mathez.

Alors qu'il était jeune tireur, il a glané plusieurs dizaines de médailles lors des divers concours organisés dans la région.

En 1990, il accomplissait son école de recrue à Colombier et poursuivait sa carrière comme caporal pour terminer comme fourrier à Isonne/TI. Je me souviens qu'il avait organisé le repas de midi à l'occasion du défilé du régiment 9 à Interlaken. Je crois que c'était en 1992. Il y avait plus de 1000 civils et militaires à nourrir.

En 1990, la société installait six cibles à marquage électronique de la marque POLYTRONIC. Cette même année, il participait à son premier Tir Fédéral à Winterthur. En 1995, il participait aussi au Tir fédéral à Thoune. En 2000, il était à Bière. En 2005, il était à Frauenfeld et en 2010, il était à Aarau. Quant à moi, peut-être, je pense le revoir en 2015 en Valais à Viège-Tourtemagne. De 1990 à 2012, il a aussi participé à tous les tirs cantonaux auxquels la section s'y rendait.

L'année 2000 a été pour Bernard une consécration, avec l'équipe des CUCU et de Karl Flück, le remplaçant de luxe. Cette année-là, année de gloire, à Olten, il est monté sur la plus haute place du podium, à la finale du championnat suisse de groupes. Bernard, jusqu'à la fin de ses jours, dira et pensera, il a été "Champion suisse". Les photos placardées au stand en sont le témoin.

En 2002, aussi à Thoune, il est monté sur la plus haute marche du podium à l'occasion de la finale cantonale du championnat de groupes. Aussi, il a été "Champion bernois". On avait battu les Oberlandais.

En 2004, Bernard a occupé la fonction de président du comité d'organisation du 120^{ème} anniversaire de la section et 34^{ème} Tir et dernier tir du district de Courtelary. Cette manifestation a vu la participation de 598 tireurs.

En 2009, à l'occasion du 125^{ème} anniversaire de la section, une seconde fête de tir était organisée à Courtelary. Ici aussi, Bernard en assumait la présidence de cette manifestation qui a réunie 443 tireurs.

Bernard a été secrétaire de la section depuis le 3 mars 1999 et ce jusqu'au 15 février 2007, date à laquelle, il a accepté la présidence suite à la démission d'Ueli Ledermann.

Le 10 mars 2007, il a obtenu la médaille de mérite de la FST, ceci après 15 ans de dévouement.

Tout au long de sa carrière, Bernard a su garder le sens de la camaraderie. Il gardera toujours son franc parlé. Je crois qu'il veut faire un "Braek". Pour le moment, il aspire peut être à un peu de repos. J'ose espérer.

Aujourd'hui et en mon nom personnel et plus particulièrement au nom du comité de la société, je propose à l'assemblée de ce soir de nommer Bernard Bühler "Membre d'honneur" de la société de tir Armes-Réunies de Courtelary et ceci je vous le demande par un tonnerre d'applaudissement."

En guise de remerciements pour les services rendus, une bouteille MAGNUM de vin rouge de Bordeaux, de l'année 2000, est offerte à Bernard.

Le vice-président poursuit:

Avant de mettre un terme à ce point de l'ordre du jour, je me permets de vous dire qu'il y a deux ou trois ans, nous avons omis de remettre à Maria Delalay, une récompense pour les services qu'elle a rendue à la cantine du stand et aussi dans les diverses manifestations.

Je veux clore ce chapitre en disant encore merci à Maria, tout en lui souhaitant encore longue vie.

Un joli bouquet de fleurs est remis à Maria avec une belle grande boîte de chocolat praliné.

14. Propositions des membres

Aucune proposition des membres n'est parvenue au vice-président, dans le délai fixé au 14.01.2014.

15. Activités des tirs et manifestations pour l'an 2014

Le chef de tir Michel Cudré-Mauroux, responsable du calendrier, présentement absent, communiquera ce dernier avec tous les détails précis des jours de tir au stand de Courtelary. Il est mentionné que le Tir fédéral en campagne aura lieu à Corgémont pour le 300 m et pour le pistolet à 25 m à Sonceboz. La grande sortie de section se fera au Tir cantonal genevois, au stand de tir

de Bernex. La petite sortie aura lieu au tir cantonal fribourgeois, au stand de tir de Bulle. La finale du Championnat de groupes de l'AJBST aura lieu samedi 24 mai 2014 à St-Imier. Les 9, 13 et 14 juin 2014, il y a le Tir de la Maîtrise jurassienne en campagne à Courtelary. Il est rappelé par ailleurs que l'on peut visiter en tout temps le site internet de la société, à savoir: **www.armes-reunies-courtelary.ch**

Henri Mathez rappelle les dates du passeport-vacances pour 2014, à savoir lundi 11 et mardi 12 août 2014 à Sonceboz. Le match AJBST aura lieu à Courtelary, le samedi 9 août 2014.

14. Distributions des challenges

Les challenges mis en compétition sont remis aux récipiendaires. A ce sujet, il en est référé au palmarès de l'année 2013. Les cartes-couronnes sont aussi délivrées. Il faut préciser que d'autres cartes-couronnes ont été distribuées le 1^{er} janvier 2014, au Buffet de la Gare à Courtelary

15. Divers et imprévus

Ce point donne lieu à quelques propositions, à savoir:

Colin Cudré-Mauroux demande si la société de tir Armes-Réunies ne pourrait pas s'équiper d'un appareil photographique numérique afin que les photos prises lors des concours soient d'une meilleure qualité. (Affaire à suivre) Il faut aussi trouver un bon photographe (Affaire à suivre)

M. Otto Borruat, maire de Courtelary, prend la parole pour nous faire part de ce qui suit:

Il se déclare toujours surpris de voir autant de monde à une assemblée de la société de tir. Il fait remarquer que la section est bien vivante. Il en est très heureux de connaître l'activité sportive. Il souhaite une bonne retraite à Bernard. Il félicite encore Bernard pour son sens de la camaraderie. C'est vrai, il gardera son franc parlé. Il n'a pas la "langue de bois". Il adresse aussi ses meilleurs vœux au nouveau président. Il communique en outre que la halle de gymnastique pourrait être utilisée vers la fin octobre 2014, de sorte que le loto du tir de l'année 2015, pourra être organisé dans une toute belle halle. Il donne ensuite quelques précisions concernant les directives de l'Office des monuments historiques qui ont conduit pour la construction du cube en bois.

Il est aussi communiqué que la société de tir Armes-Réunies de Courtelary fêtera son 130^{ème} anniversaire en organisant l'assemblée générale des délégués de l'AJBST à Courtelary, le samedi 8 mars 2014. Des directives suivront. Elle n'organise pas une autre festivité pour ce moment.

La société de tir "Armes-Réunies" de Courtelary, ne participera pas à la Fête du Village 2014.

Le match au loto 2014 de la société de tir Armes-Réunies de Courtelary a été programmé au samedi 22 février 2014. Claude Cudré-Mauroux s'occupe du recrutement du personnel. (Veuillez lui réserver un bon accueil)

Claude Cudré-Mauroux rappelle à tous les membres désignés d'être présents, à 17 h 30 précises, à la halle de gymnastique. A l'issue de la mise en place de la halle, un plat froid a été commandé.

Quant au match au loto de l'année 2015, il a été annoncé auprès de l'USL de Courtelary au samedi 28 février 2015. (Date à retenir)

Le président sortant clôt cette 130^{ème} assemblée à 21 h 13 précises, laquelle a été rondement menée. Bravo!

Après la traditionnelle prise des photographies des récipiendaires des challenges, une bonne équipe a occupé les services de la cuisine du Buffet.

Au nom de la société de tir "Armes-Réunies" de Courtelary:

Le président:

Bernard Bühler

Le secrétaire:

Robert Cudré-Mauroux